

Luxembourg, le 28 janvier 2008

Objet : Nuisances ayant trait à la qualité de vie des riverains des rues des Pommiers, Trèves et Raoul Follereau

Monsieur le Ministre,

Les CFL sont en train d'étudier la mise à double voie du tronçon de la voie ferrée menant de la gare centrale vers l'aéroport Findel et Contern en direction de Wasserbillig. Dans le cadre de ces travaux, la plate-forme actuelle du corps de la voie devra sûrement être adaptée. Nous avons constaté que les services des CFL ont déjà éliminé des arbres, des arbustes ainsi que des haies dans les ravins envoisinant avec le résultat que les riverains sont victimes de plus de bruits provenant du chemin de fer et de la circulation routière dans le Val de Hamm, partiellement cachés jusqu'à présent par la verdure. Selon le dire d'un représentant de la direction des CFL, lors d'une entrevue sur les lieux le 9 janvier dernier, les CFL se réservent le droit d'éliminer à tout moment tous les arbres d'une certaine hauteur, distants de moins de 20 mètres de la limite de la propriété des CFL représentant un risque pour la circulation ferroviaire.

Dans le futur des trains passeront à une cadence de ± 15 minutes en direction de l'aéroport et vis versa. Ce trafic nuira fort à la qualité de vie de nos citoyens déjà très éprouvés par les nuisances de l'aéroport.

Ce projet du tronçon Gare centrale – Findel est publique depuis des années et nous avons déjà contacté le Ministre Henri Grethen en vue de trouver une solution pour diminuer ces nuisances, mais hélas, nos démarches sont restées encore sans résultat. Nous revenons donc sur ces problèmes, auxquels il vous revient d'apporter une solution, et nous demandons d'envisager au minimum dans les plans l'aménagement d'une installation de protection en dur (couverture ou mur anti-bruit) et un rideau de verdure pour réduire les bruits causés par les trains et pour réduire ou retenir les poussières et gaz toxiques provenant de la circulation dans le Val de Hamm ainsi que pour rendre plus supportable la vue des habitants directement sur les rails et sur la route.

Monsieur le Ministre, comme nous savons que le bien-être des citoyens vous tient à cœur également en votre qualité de Ministre de l'Environnement, nous vous saurions gré de bien vouloir réserver une suite favorable à notre requête.